



Ma commune m'informe

Jeudi 11 mai 2006 - N°257



Site de Chimay : tous les numéros de « Ma commune m'informe » de l'année sont disponibles sur notre site : www.ville-de-chimay.be (page des news)

E-mail : fabien.bachelart@publilink.be

CHIMAY

CHIMAY

Vendredi 12 mai 2006 dès 19h00

Souper Traditionnel de l'Ecole Communale de Villers-la-tour.
Réservation vivement souhaitée au 060/21.41.36

Journée de l'environnement dans les parcs à conteneurs Le samedi 3 juin 2006 :

3^{ème} grande opération de distribution de sacs réutilisables

Une initiative des intercommunales de gestion des déchets situées sur le territoire de la Région wallonne.

Concrètement !

Ce samedi 3 juin, le sac réutilisable sera mis à l'honneur !

Les sacs réutilisables sont prêts à être distribués aux familles se présentant sur les parcs à conteneurs gérés par INTERSUD : Chimay, Momignies, Sivry-Rance et Thuin, de 8h00 à 15h45.

Pour que cette action réponde à la satisfaction du plus grand nombre, certaines règles seront respectées : la distribution est fixée à un sac par ménage, dans la limite des stocks disponibles.

Grippe aviaire : modification des mesures

Depuis le 1^{er} mai les mesures suivantes sont d'application.

- le confinement est désormais uniquement d'application pour les volailles des détenteurs professionnels dans les zones naturelles sensibles.
- Dans les zones naturelles sensibles, il est interdit de nourrir et d'abreuver les volailles et autres oiseaux domestiques en plein air, sauf si cela est fait sous toile métallique ou sous filet comme décrit pour le confinement.
- Concernant les rassemblements d'oiseaux et de volailles, les événements avec vente, échange, transfert ou tout autre type d'échange sont à nouveau autorisés. Les autres conditions ne changent pas :
 - lors de ces événements, il convient toujours de diminuer tout contact entre les oiseaux d'origine différente.
 - L'organisateur doit disposer des données des participants et doit mettre celles-ci à la disposition de l'AFSCA au moins pendant 2 mois.
 - Un vétérinaire, désigné par l'organisateur en commun accord avec le bourgmestre, doit surveiller le rassemblement.
- Concernant la vente d'oiseaux et de volailles sur les marchés publics, les conditions restent inchangées :
 - Seuls des marchands agréés de volailles peuvent présenter des volailles.
 - Seuls des marchands d'oiseaux et des marchands agréés de volailles peuvent présenter des oiseaux.
 - Au cas où plusieurs marchands se trouvent en même temps sur le marché, il faut qu'ils soient séparés le plus possible dans l'espace du marché. Il convient donc si nécessaire, de limiter le nombre de marchands sur le marché.
 - Concernant les animaux présentés au marché, il faut que : - toute volaille provienne des exploitations enregistrées (n° sanitel), où elle a été confinée pendant les 10 jours qui précèdent le marché ; - tout oiseau ait été confiné pendant les 10 jours qui précèdent le marché.

Pour tout autre renseignement : contacter l'Agence Fédérale pour la sécurité de la Chaîne Alimentaire Tél. : 02/2083411

Concours "façades fleuries"

Voilà enfin les beaux jours qui arrivent après un si long hiver. Et pour se mettre du baume au cœur rien de tel que des fleurs. A cette occasion, le syndicat d'initiative de la Ville de Chimay renouvelle son concours de façades fleuries. Découpez votre bulletin d'inscription et vous recevrez un bon de participation pour bénéficier des avantages offerts par les fleuristes et pépiniéristes suivants: Aève à Baileux, Mme Brison de Saint-Remy, Flora 2000 à Forges, Mr Gravy à Bourlers, Le Petit Marché à Chimay, Fleurs Design et à l'Air Libre à Chimay.

Cette action se déroulera du 10 mai au 30 juin. Vers la mi-juillet, un jury sillonnera l'entité et 15 gagnants seront récompensés. Nous vous attendons nombreux.

Inscription : Syndicat d'Initiative – Vieille Tour à Chimay tél. : 060/21.18.46

Bulletin d'inscription.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

A renvoyer au syndicat d'initiative rue de Noailles, 4 6460 Chimay. Les photos des maisons participantes seront visibles sur le site internet de la ville de Chimay dès clôture du concours. <http://www.ville-de-chimay.be>

Ecole communale de Forges, samedi 13 mai 2006

15h : Fancy-Fair de l'école

19h : repas musical

Réservation souhaitée au plus tard le 10 mai au 060/21.45.27

Les vendredi 12 et samedi 13 mai 06

WEEK-END DE LA JEUNESSE DE L'ESCAILLERE

Vendredi 12 : souper musical

Samedi 13 : boum sous chapiteau

Renseignements et réservations : 0473/446.186

Remembrement volontaire de biens ruraux.

« Une permanence aura lieu les mercredis 24 et 31 mai 2006 ainsi que le jeudi 1^{er} juin de 9h à 12h dans les locaux de l'Hôtel de Ville, Grand'Place à Chimay.

Les personnes intéressées par le sujet sont cordialement invitées à y rencontrer les représentants de la Région Wallonne, spécialistes du Remembrement ».

Samedi 27 mai à 14h30

Jeu de Boules Truite Villersoise

Jeu de Balle

Villers-la-Tour

Téléphone et renseignements : 060/21.26.89

La Bibliothèque communale de Chimay sera également fermée le 27 mai 2006.

Merci de votre compréhension.

L'Echevin de l'Information,
Marcel ROYNET

Le Bourgmestre,
Denis DANVOYE